



Déclaration liminaire UNSA Éducation 85

CSA D - Mardi 7 avril 2026

Madame la Directrice académique,

Mesdames, Messieurs,

Ce CSA de repli intervient dans un contexte national marqué par des suppressions massives de classes dans l'ensemble des départements. Avec 35 postes supprimés en Vendée, notre territoire n'échappe pas à cette logique budgétaire, qui continue de peser fortement sur les écoles. La mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité sans moyens dédiés interroge fortement. Pour l'UNSA Éducation, ces missions auraient dû faire l'objet d'un budget spécifique, et non venir accentuer les tensions sur les moyens existants.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner une Carte scolaire qui, malgré l'opposition unanime exprimée le 30 mars, ne fera sans doute l'objet d'aucune évolution.

Pour l'UNSA Éducation, cela pose une difficulté majeure. Le temps du dialogue social doit permettre d'ajuster, d'affiner, de corriger certaines situations. Depuis le CSA du 30 mars, des directrices et directeurs des écoles concernées par une fermeture de classe ont contacté leur IEN afin de faire corriger leur prévision non réajustée. Nous espérons que vous en prendrez compte car nous tenons à redire que toutes les écoles n'ont pas été traitées de la même manière. Sur le terrain, les collègues expriment un sentiment profond d'iniquité.

La question des effectifs de maternelle reste, à ce titre, particulièrement préoccupante. Ne comptabiliser que les TPS présents à la rentrée en remontant sur 5 ans d'habitude d'accueil revient à nier le travail des équipes de terrain. La scolarisation dès le plus jeune âge était pourtant une priorité dans le cadre de la refondation de l'école. L'UNSA Éducation dénonce là un choix visant à minorer les effectifs réels dans les écoles. De la même façon que la prise en compte des ULIS inscrits à la rentrée seulement. Pour l'UNSA Education, elles doivent être comptées pleinement.

Plus largement, cette carte scolaire se traduit par des fermetures nombreuses, avec des conséquences directes sur les conditions d'exercice : augmentation des classes multi-niveaux, complexification du travail enseignant, difficultés accrues pour répondre aux besoins des élèves, notamment ceux à besoins éducatifs particuliers. Dans ce contexte, nous continuons de porter une exigence simple : celle d'une carte scolaire plus équitable, plus transparente et mieux ancrée dans les réalités du terrain.

L'École ne peut pas être une variable d'ajustement : elle est le cœur battant de notre République et mérite des choix à la hauteur de ses missions.

Je vous remercie de votre attention.

Les délégués de l'UNSA Éducation de Vendée